

## Tarifs annuels

Possibilité de règlement trimestriel. Tarifs en fonction du quotient familial uniquement pour les Guyancourtois. Pour connaître votre quotient, vous pouvez contacter le service Régie des recettes au 01 30 48 33 33 ou le calculer en ligne sur [www.ville-guyancourt.fr](http://www.ville-guyancourt.fr)

QUOTIENT			TARIF ANNUEL				
			Parcours expert	2 <sup>e</sup> instrument	Parcours loisir	Éveil musical	Parcours découvert Pratique autonome
A	0 €	3 201 €	159 €	79,50 €	129 €	96 €	79,50 €
B	3 202 €	5 519 €	195 €	97,50 €	156 €	117 €	97,50 €
C	5 520 €	7 451 €	234 €	117 €	186 €	141 €	117 €
D	7 452 €	9 713 €	279 €	139,50 €	222 €	168 €	139,50 €
E	9 714 €	12 252 €	330 €	165 €	264 €	198 €	165 €
F	12 253 €	14 901 €	384 €	192 €	309 €	231 €	192 €
G	14 902 €	17 771 €	486 €	243 €	390 €	291 €	243 €
H	17 772 €	20 641 €	591 €	295,50 €	471 €	354 €	295,50 €
I	≥ 20 642 €		729 €	364,50 €	582 €	438 €	364,50 €
Hors commune			867 €	433,50 €	693 €	522 €	433,50 €

La Batterie – Pôle Musiques de Guyancourt – École Municipale de Musique  
7, rue de la Redoute  
Pour toute information, veuillez contacter le secrétariat au 01 61 38 41 70  
aux heures d'ouverture de l'accueil : du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.  
E-mail : [ecole.musique@ville-guyancourt.fr](mailto:ecole.musique@ville-guyancourt.fr)  
[www.labatteriedeguyancourt.fr](http://www.labatteriedeguyancourt.fr)

© C. Lauré



Réalisation et impression: Ville de Guyancourt - Phot. de couverture © A. Verdier

# École Municipale de Musique

2020/2021



Yvelines  
Le Département



## Éditorial

Depuis sa création, l'École Municipale de Musique de Guyancourt a vu passer de nombreux élèves qui y apprennent à jouer d'un instrument et participent à des œuvres collectives.

Portée par une équipe de près de 30 professionnels de la musique, elle offre une qualité d'enseignement autour de nombreux types d'instruments et participe en cela à notre engagement pour l'éducation artistique et culturelle, véritable pilier du projet de ville que nous partageons avec l'ensemble des habitants.

Attachés aux services publics, nous avons souhaité que la solidarité s'exprime aussi à travers l'École Municipale de Musique. Nous avons ainsi mis en place une tarification prenant en compte les quotients familiaux qui permet à chacun d'avoir la possibilité d'y prendre part.

La culture se vit ensemble à Guyancourt  
François Morton

Maire de Guyancourt

## École de musique

L'École Municipale de Musique, au sein de La Batterie, Pôle Musiques de Guyancourt, vise à développer une pédagogie innovante, explorant tous les répertoires et une très grande variété d'instruments, fondée sur le plaisir d'apprendre en collectif, tout en ayant une exigence de qualité et des projets artistiques ambitieux.

La pédagogie est adaptée aux attentes et disponibilités des élèves. Chaque musicien peut donc choisir le parcours qui lui correspond.

Une équipe de 29 enseignants propose l'apprentissage de nombreux instruments : alto, basse électrique, contrebasse, basson, batterie, chant, clarinette, clavecin, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare folk, guitare électrique, guitare jazz, hautbois, percussions, piano, piano jazz, saxophone, saxophone jazz, trombone, trompette, viole de gambe, violon, violoncelle, tuba, guitare classique.

## Les parcours

### ÉVEIL MUSICAL (6 ans)

Découverte de la musique par le jeu. L'année est ponctuée de mini-concerts et autres présentations et essais d'instruments pour permettre de construire un choix de parcours.

### PARCOURS LOISIR

Cours d'instrument (en pédagogie de groupe) + atelier de pratique collective obligatoire (atelier, ensemble ou orchestre) décidée en concertation avec l'enseignant.

### PARCOURS EXPERT

Identique au parcours loisir + cours de formation musicale pour maîtriser le langage musical.

### PARCOURS DÉCOUVERTE (réservé aux adultes)

Pour s'initier en groupe à une pratique d'ensemble, l'enseignement étant entièrement transmis par l'oralité.

### PARCOURS AUTONOME

Pour les élèves ayant une autonomie musicale (bon niveau instrumental). Pratique collective illimitée (orchestres, ensembles, ateliers) avec un enseignant, sans cours d'instrument.

Vous découvrirez très vite une pratique artistique passionnante et enrichissante !

## Inscriptions

Les inscriptions ont lieu du 22 juin au 3 juillet 2020 puis, dans la limite des places disponibles, lors d'Associations en fête, le samedi 5 septembre 2020.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de la Batterie [www.labatteriedeguyancourt.fr/ecole-de-musique/presentation/ou](http://www.labatteriedeguyancourt.fr/ecole-de-musique/presentation/ou) à demander au secrétariat, joignable au 01 61 38 41 70 ou par mail à [ecole.musique@ville-guyancourt.fr](mailto:ecole.musique@ville-guyancourt.fr)

